

PROCÈS - VERBAL



Commission Départementale des Arbitres des Vosges

**Réunion de bureau à 18h15
Le jeudi 23/04/ 2026
Au siège du District des Vosges de Football
GOLBEY**

Président : D. DAUBIE

Présents : DAUBIE D, BAUMONT Y, ITHIER A, LAURENT O, MARTIN R, RUF B., THIEMONGE L.

Excusés : CHANTECLAIR A.

Représentant du Comité directeur: BOILLOT H, NICHINI C.

Représentant CRA : CHIAFFITELLA G ;

Représentant de éducateurs : COME G

Le Président D. DAUBIE ouvre la séance

Infos CRA (Daniel et Gabriel).

- 1) M. BARRAT FREDERIC succède à M. FRITZ PASCAL lequel assurait l'intérim, en qualité de Président de la CRA lequel a été nommé par le comité directeur de la LIGUE.
M. BARRAT sera également salarié de la Ligue
Sa mission : être coordinateur de l'ensemble des salariés de l'arbitrage.
:
- 2) Le statut de l'arbitrage concernant les clubs évoluant en National diffère de celui des districts.
District : 18 prestations à effectuer.
National : 17 prestations dont 2 au cours des 3 dernières journées de leurs championnats respectifs.
- 3) En 2026, si un club propose un arbitre à la FIA, au renouvellement, il devra honorer 18 prestations.
(Année n+1).
L'année n+2,, il comptera pour 2 arbitres pour son club formateur.
- 4) Concours d'entrée à la section sportive d'arbitrage :
Présence de 4 candidats : 3 entrants en seconde.
1 entrant en première.

Il y aura un effectif de 6 élèves avec les 2 encore présents.

5) M. THIEMONGE LUCAS participera, le 8 mai, à une réunion, au CREPS à NANCY, à la préparation des examens des candidats JAL (toute la journée).

Rappels :

Un arbitre ne doit pas tenir compte d'une vidéo fournie par un spectateur pour prendre une décision.

En fin de saison, un arbitre ne doit pas être influencé par le challenge de la non-violence, dans ses sanctions disciplinaires. Un manquement à sa fonction peut lui être reproché.

En D4, les désignations sont assurées par la CDA mais il peut se produire une absence d'un arbitre, A la dernière minute ce qui implique son non-remplacement.

Respect des indemnités de match chez les jeunes avec la présence d'un observateur : M BAUMONT Y.

Préparation de la saison prochaine :

Réflexion sur le remplacement de M. CHANTECLAIR A lequel a œuvré de nombreuses années pour la CDA Vosges

Tous les membres de la CDA le remercient pour son dévouement, sa générosité d'énergie.

Nous lui souhaitons « bon vent » dans sa nouvelle vie, en dehors des terrains de Football.

Renforcer la CDA, au niveau observateurs.

Demande de M. POIX MICKAEL pour entrer au collège des observateurs Jeunes.

Demande accordée.

M. POYER FABRICE souhaite continuer au collège des observateurs Jeunes.

Il serait souhaitable d'établir un planning annuel des formations ; fixer toutes les dates.

Réflexion sur les arbitres pouvant officier sur les différentes finales coupe des VOSGES ;

La liste sera communiquée ultérieurement.

Demande de plusieurs arbitres :

M. GAUTIER JEROME souhaiterait candidater, la saison prochaine à la Ligue 3.

Une réponse lui sera apportée prochainement.

M. VELASCO FABIEN souhaiterait devenir arbitre spécifique (AA2) pour la saison prochaine.

Demande accordée.

Mme DIDELOT EUGENIE souhaiterait reprendre l'arbitrage en qualité d'arbitre spécifique (AA1)

Pour la saison prochaine.

Sa demande doit être effectuée avant le 1^{er} mai.

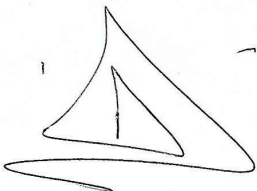
Mme RIVIERE DIANE souhaite devenir arbitre indépendant.

M. DUPUY JOHANN demande à être indisponible (raisons personnelles) jusqu'à la fin de la saison ;

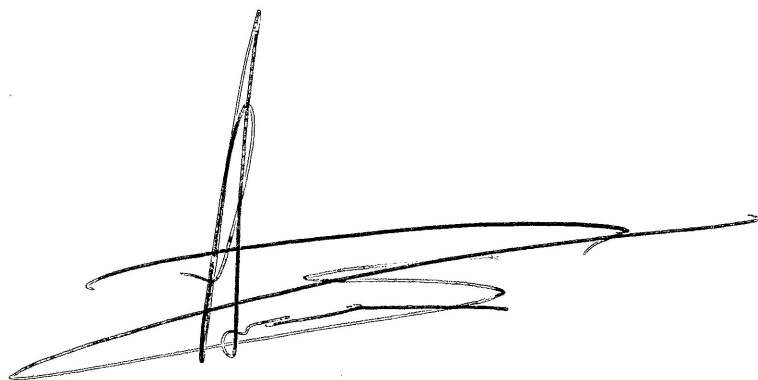
Pris note.

La prochaine réunion est programmée, le jeudi 21 mai 2026, à 18h45 à GOLBEY.

Le Président : D. DAUBIE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, somewhat triangular shape with a vertical line through the center and a horizontal line at the base.

Le Secrétaire : A. ITHIER

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent vertical stroke that intersects with several horizontal and curved lines.